

## **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOMMERVIEU**

Séance du 12 MAI 2015 – Compte rendu sommaire

L'an deux mil quinze, mardi 12 mai, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LEPOULTIER Mélanie, Maire de SOMMERVIEU.

**Présents :** Mélanie LEPOULTIER, Bruno LAPORTE, Rachel BOBEE, Cédric CAHU, Julie PHILIPPE, Valérie VICTOIRE, Olivier CHARMARTY, Sophie DROUAIRE, Nicolas BLIN, Hubert FOLLIOT, Serge GUILLOTIN, Francis DOREY.

**Procurations :** Céline RICHARD à Bruno LAPORTE - Nathalie GUILBERT à Rachel BOBEE

**Absents :** Nadège LEROSIER

**Secrétaire de séance :** Olivier CHARMARTY

**Date de convocation :** 05/05/2015.

Le compte-rendu de la séance précédente est adopté.

### **-1- BAYEUX INTERCOM : PRISE DE COMPETENCE PLUI, DOCUMENT D'URBANISME EN TENANT LIEU ET CARTE COMMUNALE.**

Mme le Maire rappelle que par délibération du 02/04/2015, le Conseil Municipal a déjà approuvé la modification statutaire. Il s'agit maintenant de présenter la méthodologie de travail qui va être mise en place. Cédric Cahu, Adjoint au maire et membre de la commission urbanisme de Bayeux Intercom, explique que les 34 communes seront associées à la démarche qui se veut co-constructive. Des groupes de travail spécifiques seront constitués sur des thèmes précis. Les conseillers municipaux seront appelés à y participer. Un référent communal sera désigné et une communication envers la population sera mise en place. Le PLU-I est un des enjeux majeurs de ce mandat pour le territoire et ses habitants. Il nécessitera un gros travail de préparation.

Mme le Maire fait un premier tour de table pour recenser les conseillers intéressés par cette mission. Les désignations seront faites lorsque la commune sera saisie par BIC.

### **-2- CREATION D'UN SERVICE INSTRUCTEUR DES AUTORISATIONS D'URBANISME.**

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ;

Vu l'article R 423-15 du code de l'urbanisme;

Vu l'article L 5211-4-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

DECIDE, à l'unanimité,

- d'habiliter la communauté de communes de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols ;

- de l'autoriser à organiser cette instruction dans le cadre d'un service commun au niveau du syndicat mixte du SCOT DU BESSIN ;

- de signer le projet de convention afin de régir le cadre d'intervention du service instructeur et les responsabilités et attributions de chacun ;

- de signer la convention relative aux modalités de refacturation de la communauté de communes aux communes des frais liés au fonctionnement du service (fonctionnement et investissement).

- d'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ce service ;

-3- PROPOSITION ANTENNE ITAS.

M Bruno Laporte, Adjoint au Maire, rend compte de ses contacts avec la société ITAS propriétaire des antennes actuellement situées sur les toits de l'ancien séminaire. Ce bâtiment allant être vendu, la société cherche un nouvel emplacement sur la commune afin d'implanter une antenne de 30 mètres de hauteur (hauteur équivalente au clocher de l'église) avec des capacités d'émission radiophoniques et téléphoniques renforcées. Après étude, la société ITAS propose de retenir un terrain, propriété communale, situé à proximité du nouveau cimetière soit par acquisition (9000 €) soit par location (800 €/an pendant 20 ans). Après avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de ne pas accepter cette proposition et de mettre fin à la poursuite de ce projet.

-4- CONTRAT FOURNISSEUR ACCES ENERGIE.

M Bruno Laporte, Adjoint au Maire, présente une étude comparative relative à différents fournisseurs d'accès à l'énergie (SDEC Energie, GDF-SUEZ, Direct Energie, ERDF).

Le contrat de GDF-SUEZ présente les caractéristiques suivantes : prix de l'actuel fournisseur (ERDF) figés sur les 3 prochaines années plus 10% de remise la première année. Ces nouveaux contrats concernant tous les points de livraison sauf celui de l'église. La prévision d'économie serait d'environ 700€ pour une année civile.

Le Conseil Municipal, Vu ce qui est exposé ci-avant, A l'unanimité,

- 1- accepte la proposition de GDF-SUEZ.
- 2- autorise Mme le Maire à signer les contrats à venir.

-5- QUESTIONS DIVERSES.

- Mme le Maire présente ses fonctions et représentations au sein du Conseil Départemental du Calvados.
- SIVOM du Bessin Est. Une réunion est programmée le 19/05/15 à la Sous-Préfecture de Bayeux avec les maires et le Trésor Public pour décider de la nouvelle clé de répartition et de l'avenir du syndicat. Mme le Maire souligne sa volonté de poursuivre sous la condition d'obtenir le service dû.
- Nettoyage du clocher. M Cédric Cahu, Adjoint, a contacté une entreprise spécialisée intervenant en milieu de grande hauteur (cordistes) pour le bouchage des trous du clocher (+nettoyage). Le montant du devis interpelle. Mme le Maire souhaite obtenir le devis d'une autre société.
- Des panneaux « propriétés privée – défense d'entrer » ont été installés par le diocèse sur les grilles d'entrée du séminaire (responsabilité en cas d'accident).
- Samedi 16 mai : Opération Pierres en lumière organisée conjointement par le Conseil Départemental et la Fondation du Patrimoine. A Sommervieu : éclairage de l'église, de la rue de l'église et concert à partir de 21h.
- Dimanche 17 mai : commémoration de l'Armistice à Sommervieu.
- Défi des ports de pêche à Port-en-Bessin.
- Samedi 30 mai : rencontre entre les élus et les sommerviducasses autour d'un café citoyen à 10h à la salle des fêtes.
- Apéritif musical dimanche 7 juin.
- Questions de M Serge Guillotin, conseiller municipal, sur l'avancement de la vente du séminaire et sur le dédommagement pour le prêt et la disparition de ses collier/laisse à chien.
- Prochain conseil municipal : jeudi 18 juin. 20h30.
- 

Affiché le 19/05/2015.

Le Maire,

Mélanie LEPOULTIER